

A Carcassonne, le 19 août 2025

Présidence

Dossier suivi par Véronique

Tél. : 04 68 42 71 32

presidence@aude.cci.fr

Réf.: LM/VP/CM/CB/A15186/D4944

M. FRANCOIS-XAVIER LAUCH

PREFET

PREFECTURE DE L'HERAULT

34 PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE

34062 MONTPELLIER CEDEX 02

Objet : soutien au projet du Contournement Ouest de Montpellier

Monsieur le Ministre,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude souhaite, par la présente, affirmer son soutien plein et entier au projet de Contournement Ouest de Montpellier (COM), infrastructure essentielle pour le développement économique et territorial de la Région.

Ce projet, déclaré d'utilité publique en 2021, est porteur d'une vision territoriale cohérente et permettra entre autres de satisfaire à d'impérieuses nécessités, telles que :

- Fluidifier les déplacements dans une zone fortement congestionnée tout en désengorgeant les centres urbains,
- Améliorer la qualité de vie des habitants en réduisant notamment les nuisances environnementales et en favorisant l'intermodalité et les déplacements professionnels,
- Renforcer l'attractivité économique de la métropole montpelliéraine et faciliter les échanges commerciaux avec les départements de l'arc méditerranéen, dont l'Aude, et plus largement de la France entière.

C'est pourquoi la CCI Aude entend apporter son soutien à ce projet structurant, générateur d'emplois et véritable opportunité unique de développement pour le territoire, en lien étroit avec les dynamiques régionales.

Le soutien de la CCI Aude s'appuie sur le fait que ce projet est :

- Un levier économique puissant : le COM favorisera l'activité des entreprises locales en fluidifiant les déplacements de marchandises, de clients et de salariés. Il contribuera à renforcer l'attractivité de l'ouest montpelliérain, en lien direct avec le bassin méditerranéen.
- Un pourvoyeur de retombées concrètes en matière d'emploi : à l'image du chantier de l'A709, qui avait généré plus de 2 000 contrats en 2017, le COM représente une opportunité de création d'emplois directs et indirects, notamment dans les secteurs du BTP, des services et de la sous-traitance.
- Une réponse aux enjeux environnementaux : en désengorgeant le centre-ville et en valorisant les transports en commun, le projet contribuera à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air pour les populations les plus exposées.

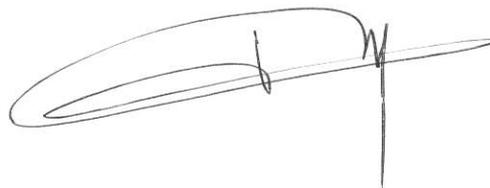
.../...

- Un aménagement structurant pour le territoire : le COM s'inscrit dans une logique de maillage territorial équilibré, facilitant les connexions entre le centre de la France et le bassin méditerranéen, tout en répondant à la croissance démographique et économique attendue de l'Occitanie.

Entièrement financé par VINCI Autoroutes, ce projet ne représente aucun coût pour les collectivités. Sa mise en service prévue en 2029 permettra de répondre efficacement aux besoins de mobilité et de développement du territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président,
Louis MADAULE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a vertical line extending downwards on the right, with a small flourish at the top right.